



BAL Bulletin des Amopaliens Landais

Juin 2005

Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques

Section des Landes

Reconnue d'utilité publique, décret du 26-09-1968

Sommaire

N° 15

Le mot du président	1
Congrès de Grenoble	2
Un bel avion (suite)	4
Internet	5
Charente Maritime	6
Fêtes et fiestas	11
Concours AMOPA	12
Charte du don du livre	14
C.A.T. Mont de Marsan	16
Langue française	18
Capucin	20
Erratum	21
Recette	22
Vox populi, vox Dei	22
Articles	23
Bonne humeur	23
Départs	24

AMOPA : bureau national

Président : M. Treffel

Inspecteur général
Membre correspondant de l'Institut

Secrétaire général : M. Ducher
Proviseur honoraire

Trésorier général : M. Mourichon
Président d'honneur de la S.C.F.

Secrétariat : 30 avenue Félix Faure
75015 Paris
Tél. : 01 45 54 50 82
Fax : 01 45 54 58 20
Mél. : amopa@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.amopa.asso.fr>

AMOPA : section landaise

Président : Jean-Luc Mignon

2 rue Saint Jean
40320 Geaune
Tél. : 05 58 44 57 22
Mél. : JEMIGNON@wanadoo.fr

Secrétaire : Bernard Broqua
Rue Chantemerle
40800 Aire sur l'Adour
Tél. : 05 58 71 87 12
Mél. : Bernard.Broqua@wanadoo.fr

Trésorière : Nicole Gourdon

2 place Nungesser et Coli
40280 Saint Pierre du Mont
Tél. : 05 58 46 02 85

Site AMOPA Landes
<http://www.amopa-landes.fr.st>

Le mot du président

Prendre notre conversation depuis le BAL N° 14 n'est pas une affaire facile. Ce numéro 14 a été très bien accueilli, et il est toujours agréable de recevoir vos appréciations qui font toujours progresser notre bulletin. Je répète avant d'aller plus loin que ce lien amical au sein de notre section départementale ne peut vivre que si vous continuez à le lire et aussi à aider les pauvres "scribes" que nous sommes à produire quelques textes supportables.

J'espère, mais je ne suis pas encore certain au moment où j'écris, avoir encore une bonne moisson de documents. Vous allez trouver l'actualité de notre vie associative, et en tout premier lieu le compte-rendu de notre escapade en Charente Maritime qui vient de se terminer.

Nous avons pensé qu'il était important de mieux faire connaître le monde du travail des personnes handicapées. Pour ce faire, j'ai demandé à Monsieur JULIA, directeur du centre d'aide par le travail de Mont de Marsan (C.A.T.) de nous présenter l'établissement qu'il dirige sous la tutelle de l'A.D.A.P.E.I. des Landes, association particulièrement investie de responsabilités dans ce domaine dans notre département. Monsieur JULIA, directeur de l'établissement du Marcadé, a accepté de répondre à notre demande avec l'accord de la direction de l'Association. Cette présentation a pour objectif de faire connaître le monde du travail pour ces personnes. Je suis comme vous le savez très attaché à la réussite de cette entreprise, puisque ma fille Antoinette est l'une des ouvrières de cet établissement.

La journée de sortie de l'automne est en cours de préparation, vous savez déjà que le but du voyage se situe autour de Langon. Nous espérons retrouver les morceaux d'un Airbus A 380 en déplacement, mais nous n'en sommes pas encore assurés, de ce fait la date du voyage peut être mobile, et même si les prévisions nous sont connues, au dernier moment, des modifications peuvent intervenir et déjouer nos plans. Les seules choses qui ne vont pas varier, ce sont : le cours de la Garonne, et les positions des ponts et du port de réception des grands morceaux de l'avion. Il est toujours possible d'être optimiste, mais je me garderai bien de garantir que nous verrons cet immense convoi en stationnement avant sa traversée de l'Aquitaine. De toutes les façons, il nous sera toujours possible d'en parler et de vous montrer les photos que j'ai déjà prises lors d'un précédent voyage.

Les voyages d'automne 2006 sont en cours de préparation, et la présentation vous en sera faite lors du prochain BAL, c'est-à-dire le N° 16. Je ferai alors un nouveau référendum pour vous permettre de choisir. (Sous forme de plaisanterie à laquelle je ne peux résister, est-ce là une bonne idée ?...)

La rubrique culinaire est aussi à l'honneur dans ce N° 15, et la Charente Maritime reste au goût du jour, avec la recette du "millas".

Les concours d'expression de la langue française, ont obtenu un bon succès comme je vous l'ai déjà fait savoir, et nous avons pu récompenser les élèves des établissements qui ont fait l'effort de prendre la plume (façon de parler). Nous avons organisé une agréable cérémonie au Lycée Haroun Tazieff de Saint Paul les Dax, sous la présidence de madame SALAMA, inspectrice d'académie, et avec l'aide précieuse de madame la proviseure du lycée. Vous trouverez dans le bulletin les noms des lauréats, dont deux au niveau national, je les prie de trouver ici l'expression de mes chaleureuses félicitations.

Préparez-vous moralement aussi à nous rejoindre quand nous aurons mis sur pied la conférence que j'espère pouvoir organiser avec monsieur André BRAHIC au sujet de l'expérience interplanétaire Huygens-Cassini. Le lieu n'est pas encore fixé : Dax ou Mont de Marsan ?

Bien sûr les remises de décorations vont aussi nous occuper avec les services de monsieur le préfet et de madame l'inspectrice d'académie.

Vous pouvez ainsi constater que nous ne nous ennuyons pas dans la section des Landes, mais nous en sommes heureux, et si vous-même y prenez un peu de plaisir, nous aurons atteint notre but.

Je vous souhaite à tous une très bonne santé, et je vous prie d'accepter l'assurance de mes sentiments les plus fidèlement amicaux.

Jean-Luc Mignon

Congrès de Grenoble

Les années se suivent et ne se ressemblent pas !

L'an dernier le congrès de Lille m'avait permis, sous un beau soleil de visiter une ville magnifique. Chaque rue permet de découvrir de merveilleux monuments et laisse le touriste rêveur face à tous ces témoignages de notre histoire de France. Grenoble, hélas je ne peux vous en dire grand-chose ! Ce n'est guère la faute des grenoblois, ni celle de leur Histoire, mais tout simplement celle du temps, fort capricieux et fort désagréable. Je n'ai vu et senti que la pluie, drue, constante malgré les annonces de la météo consultée sur Internet juste avant le départ : quelques légères averses éparses...

Malgré tout le congrès 2005 a pu se tenir dans de bonnes conditions. La section de l'I sère célébrait à cette occasion les 40 ans de sa fondation en 1965.



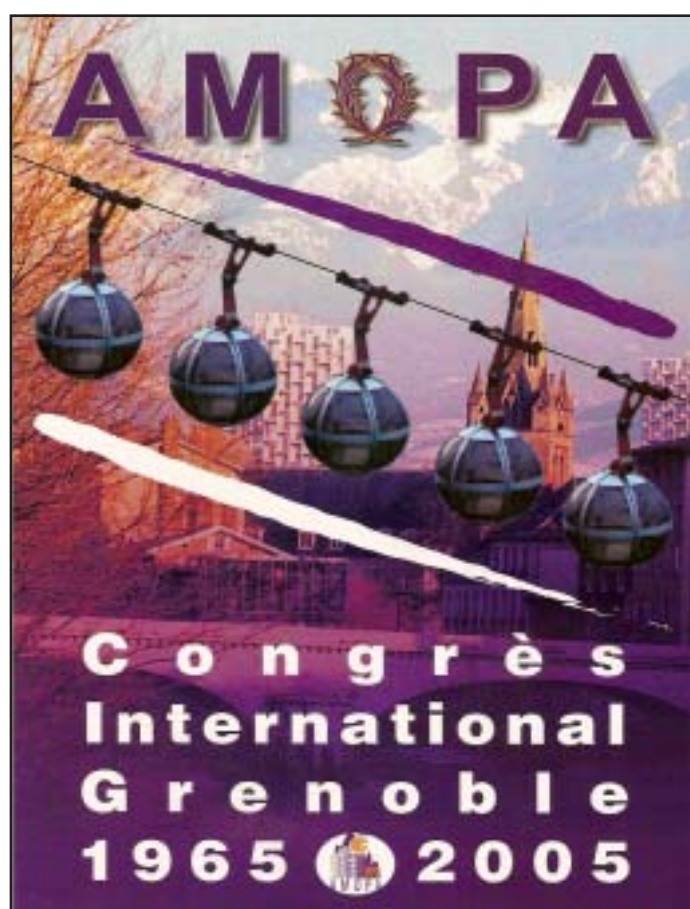
Le World Trade Center au cœur de Grenoble Europole

J'avoue avoir eu peur un instant d'en revivre une copie conforme ! Mais non, il ne faut point désespérer ! En effet j'ai alors le plaisir d'entendre des questions (et des réponses) tournées vers l'avenir. Une modification des statuts par exemple afin de bien préciser que l'AMOPA n'oublie pas les jeunes dans ses actions. Une proposition de cellules de travail sur différents points : les activités des sections, les bulletins locaux, etc... Je suis convaincu que nous avons beaucoup à nous enrichir les uns des autres et le congrès est certainement un moment fort de rencontre qu'il faut privilégier. Nos rencontres régionales sont une très bonne chose, il faut sans doute les reprendre au niveau (inter) national.

Nous avons, en fin de séance, la chance d'être reçus par monsieur le député-maire au musée de Grenoble.



Le musée de Grenoble



Le samedi 14 mai, à 14 h 30 les représentants des sections sont accueillis à l'auditorium du World Trade Center (Europole). Ce magnifique et fonctionnel ensemble architectural est parfaitement adapté pour recevoir congrès et salons.

C'est en chansons que débute donc notre congrès : la chorale Chant'I sère, rencontre de classes qui chantent, nous charme harmonieusement de son répertoire très éclectique.

Traditionnellement, la réunion des délégués des sections prend la suite pour une séance de travail fort studieuse et très prometteuse. Les premières questions concernant la revue nationale, les réceptions parisiennes, la quote-part versée aux sections, ..., m'ont replongé dans les congrès précédents et

Un musée magnifique qui mérite sans doute plus qu'une réception officielle : mais hélas notre temps est compté et nous ne pouvons tout voir, tout faire en deux jours ! Nous avons toutefois apprécié la délicate attention des Grenoblois qui ont bien voulu accueillir les amopaliens dans ce cadre prestigieux ! Il faut bien reconnaître d'ailleurs l'excellent travail accompli par les membres de l'I sère, de l'Inspection académique, de la Ville de Grenoble et du Département qui ont tout mis en œuvre pour que notre congrès se tienne dans des conditions parfaites.

Un bon secrétaire se devant de tout partager avec les membres de sa section, je me vois donc contraint de vous donner le menu de l'excellent dîner d'anniversaire..., ce n'est pas que je veuille titiller inutilement vos papilles. C'était bon, très bon !

Dîner d'anniversaire

*Filet d'omble chevalier
tomates confites, pousses d'épinards
sauce chantilly*

*Volaille fermière demi-deuil
sauce aux truffes, ravioles du Royans
petits légumes*

*Assiette mélusine
Bleu de Sassenage, confiture aux myrtilles
noix, croûte, petite chiffonnade*

Le gâteau des quarante ans

Café Tuiles

Un bon Viognier de l'Ardèche et un Crozes Hermitage «les nobles rives» ne laissent personne indifférent... Le champagne est quant à lui servi à point et sans retenue.

C'est donc à une heure très tardive, (est-ce bien le bon mot, minuit passé ?) après de nombreux pas de danse rythmés par un très bon orchestre, que les amopaliens regagnent les divers hôtels pour un repos bien mérité.

Dès 9 heures, le dimanche matin, les congressistes se retrouvent pour l'Assemblée générale. Il y a bien quelques retardataires mais faut-il vraiment en parler ?

Monsieur Ducher, secrétaire national commence donc son exercice annuel de présentation des activités des sections. Un exercice difficile qui pourrait rapidement devenir lassant sans le talent et l'humour de notre orateur. J'avoue que j'aime bien tous les ans ce moment de notre assemblée. Deux raisons dont l'une fort louable : c'est en effet le moment où l'on découvre un peu ce qui se fait ailleurs, c'est l'occasion de se remettre en question, de trouver l'idée de nouvelles activités, et puis, mais est-ce bien raisonnable, c'est toujours avec plaisir que l'on entend citer notre section pour telle ou telle action. C'est avec plaisir aussi que l'on peut découvrir les photos de nos animations projetées sur grand écran. Il se fait des choses intéressantes et même très bien un peu partout, toutefois nous n'avons pas à rougir de notre section. Elle se porte bien, même si bien sûr on peut toujours mieux faire !

Malheureusement en raison des discours prévus, notre président met fin aux propos de notre secrétaire national, un demi bilan donc seulement cette année, c'est dommage et très dommage, force est de le reconnaître, même si les discours des personnalités qui nous ont fait l'honneur de nous rejoindre sont brillants !

Chacun trouvera de manière détaillée dans «la Promotion Violette» un compte-rendu complet de ce congrès. Je vous invite vivement à en prendre connaissance, il s'agit de la vie de notre section (voir également le très beau site de l'AMOPA). Je ne peux dans ce bulletin vous faire un résumé complet de ces journées, chacun le comprendra.

Je vous invite également à consulter le site de la section de l'I sère. Vous y trouverez une excellente présentation du congrès, de la ville de Grenoble et de sa région. Seul petit reproche : cela ne fonctionne pas très très bien. Petits problèmes de technique qui ne mettent

nullement en cause ni la bonne volonté des amopaliens de l'I sère ni l'excellente qualité de la présentation. Rien n'y est oublié de l'histoire de Grenoble et les nombreuses illustrations font vivre avec délice les propos fort riches du présentateur. À voir et à écouter ! Vous y trouverez également de nombreux liens vers d'autres sites régionaux.

Entourée par les Alpes et le magnifique massif de Belledonne, au confluent de l'I sère et du Drac (de sinistre mémoire hélas), contournée par le Rhône, Grenoble est paraît-il la ville la plus plate de France, géographiquement parlant bien sûr ! Le massif de la Chartreuse est tout proche, tout comme le Vercors. Pour Stendhal, elle était l'expression même de la province. Petite ville au XI^e siècle, elle est devenue une importante agglomération de plus de 400 000 habitants. Cité militaire, elle n'en possède pas moins un patrimoine architectural tant religieux que civil. Dauphins, parlementaires, évêques et ordres religieux rivalisèrent pour édifier églises, couvents, hôtels particuliers et maisons de ville. Des réalisations de grande qualité de style renaissance, de décoration baroque et où l'on sent le souffle de la Contre-réforme.

Lesdiguières notamment, courageux, intelligent, au talent militaire reconnu fit édifier plusieurs châteaux qui sont aujourd'hui encore de très beaux monuments grenoblois.

Grenoble est aussi depuis longtemps, le berceau de la liberté : la journée des Tuiles (1788), les maquis du Vercors, les protagonistes des Lumières,... de Barnave à Mendès-France, elle peut s'enorgueillir de la bravoure et de l'honneur de ses citoyens.

La géographie, l'histoire, mais aussi les techniques et l'économie font de Grenoble une grande ville ! Aristide Bergès (1833-1904) fut l'initiateur de l'utilisation des conduites forcées pour produire de l'énergie. Une énergie qu'il qualifia de houille blanche. C'est ainsi que purent se développer à Grenoble la papeterie, la cimenterie, le tramway toujours en service. La tour Perret, premier monument en béton armé domine la ville et rappelle l'exposition internationale de 1925.

Depuis la cité a connu une fabuleuse expansion. L'hydraulique certes, la papeterie (avec la seule école d'ingénieurs de la spécialité), mais aussi l'informatique, l'électricité et l'électronique, le nucléaire... font de Grenoble un vrai pôle technologique reconnu au-delà de nos frontières. Trois universités, 12 écoles d'ingénieurs participent à cette fabuleuse expansion technico-économique ponctuée par la construction du synchrocyclotron.

Ville moderne tournée vers l'avenir, Grenoble a su se doter des équipements nécessaires : gare TGV, gare routière, tramway ; les locaux de l'école supérieure de commerce et ceux du World Trade Center proposent des amphithéâtres, salles de réunions et salles de restaurant.

Les onze musées, une forte présence théâtrale, de nombreux festivals annuels allient positivement la culture au technique et à l'économie.

Que les grenoblois me pardonnent, plusieurs livres ne suffiraient pas pour conter leur ville. J'espère simplement vous avoir fait rêver un peu... et vous avoir donné peut-être l'envie d'un séjour ou plus simplement d'une visite virtuelle grâce à l'Internet.

Bernard BROQUA

Un bel avion ! (suite)

Vous avez été nombreux à apprécier l'article sur l'A 380. En remerciement, et avec plaisir, je vous propose de nouvelles photographies dues à l'objectif de notre cher président : merci président !

Nota : un petit voyage direction Toulouse et l'A 380 puis Millau et son viaduc est en train de mijoter, fin de cuisson 2006, préparez les valises !

Souvenez-vous du 27 avril 2005 à 10 h 30 : notre bel avion a pris son envol, j'espère que vous avez pu voir ces magnifiques images. Pour ma part c'est avec grand plaisir que j'ai passé quelques minutes devant mon téléviseur. L'homme est capable de très belles choses, mais hélas et vous le savez aussi bien que moi, de très mauvaises aussi, l'actualité vient encore de nous le montrer. Alors soyons tous des pèlerins de l'amour pour que notre monde soit meilleur !

Bernard BROQUA





Internet



Quelques beaux sites à visiter pour les amoureux de la Charente Maritime :

<http://www.charente-maritime.org/>

<http://www.bernezac.com>

<http://nezumi.dumousseau.free.fr/rostrom.htm> (à voir absolument : les roses trémières de l'île de Ré !)

<http://www.ifremer.fr/envlit/region/reg07charmari/>

<http://www.conservatoire-du-littoral.fr>

<http://www.123-fr.com/123annuaire/dir/cat-105646-charente-maritime.html> (répertorie 503 sites sur la Charente maritime)

Je n'ai pas oublié les amateurs d'huîtres :

<http://www.huitresmarenesoleron.info/>

<http://www.bernezac.com/huitres.htm>

<http://huitres.oleron.online.fr/>

<http://www.speciales-gillardeau.fr/>

Grenoble : à découvrir absolument !

<http://www.grenoble.fr/jsp/site/Portal.jsp>

<http://www.grenoble-isere-tourisme.com/>

<http://www.museedegrenoble.fr/>

et le site de l'AMOPA de l'Isère :

<http://www.ac-grenoble.fr/amopa/>

Pour ceux qui se sentent concernés par le don du livre :

http://www.biblionef.com/docs/charte_don_livres.pdf

Enfin petit clin d'œil à une partante :

<http://www.izf.net/izf/documentation/cartes/pays/supercartes/gabon.htm>

<http://www.francophonie.org/membres/etats/membres/ARTICLES/G0000038.html>

<http://www.afriqueindex.com/Pays/Gabon.htm>

Bon surf à tous, il y a énormément de magnifiques choses à voir et à découvrir grâce à Internet. N'hésitez pas, c'est une agréable et peu coûteuse façon de voyager et de s'enrichir.

Je souhaite rassurer ceux qui hésitent peut-être à franchir le pas ! Un ordinateur ne mord pas, ne rouspète pas, est toujours disponible. Si vous faites une erreur, pas de problème vous n'allez rien casser !

Un ordinateur, de base, largement suffisant pour un usage familial, une petite imprimante couleur, et une connexion Internet, voilà tout ce qu'il faut pour démarrer. Tout cela ne coûte plus très cher, bien s'équiper pour moins de 1000 euros est très faisable et je puis vous assurer que vous ne regretterez pas l'investissement !

Bernard BROQUA

Charente Maritime

Comme à l'habitude, tous les voyageurs étaient ponctuels pour prendre l'autocar vers la Charente Maritime au petit matin de ce 7 juin 2005, au total avec les quatre voyageurs que nous allions retrouver à Rochefort, c'est un groupe dynamique de 25 « amopaliens » en bonne condition physique qui vont se retrouver pour cette escapade. Après un voyage sans problème en compagnie de notre chauffeur François que nous retrouvions après la journée en Armagnac et Chalosse, nous étions à l'heure pour le déjeuner et l'installation dans notre hôtel de Rochefort, « L'hôtel de la Belle Poule », d'après le nom d'une goélette encore en action avec la marine nationale.

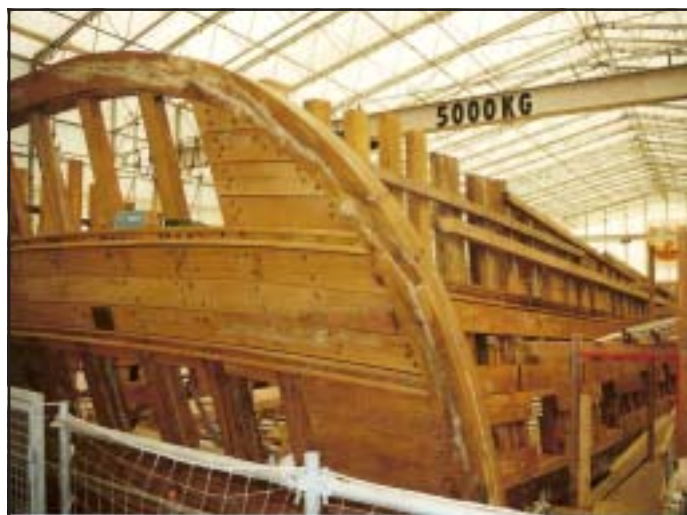
Nous avons reçu un excellent accueil, et le repas de midi fut très agréable, comme tous ceux qui allaient suivre durant ce voyage. Autant en parler tout de suite pour ne plus y revenir, tous les repas sans exception ont été remarquables, toujours de grande qualité, bien servis, et avec du poisson très souvent, ce qui je le crois a été apprécié.

L'après-midi de cette première journée a été consacré à la visite de la Corderie Royale. La restauration très réussie, très soignée et améliorée dans les détails, permet de se replonger dans les grandes pages de l'histoire de la marine royale et des techniques du XVIII^e siècle du roi LOUIS XIV, qui n'avait qu'un objectif, avec son ministre COLBERT : vaincre et dépasser les Anglais, nos plus "ennemis" de tous les temps. La « Royale » et ses cordages n'eurent bientôt plus de secret pour nous tous, en particulier pour le matelot Ferdinand ROUMAT, chargé

du soin de tourner la manivelle pour obtenir 20 cm de cordage de 1 cm de diamètre devant les yeux ébahis de l'assistance. Il s'en tira fort bien et put garder sa production en souvenir.

Nous étions attendus au chantier de « L'Hermione », réplique de la frégate qui emmena La FAYETTE en Amérique en 1780. Le projet prend corps, et les formes magnifiques du bateau se dégagent des échafaudages, cette semaine un premier canot va rejoindre les eaux de la Charente en attendant la mise à flot de son bateau porteur. La mise en eau est programmée dans la forme de radoub pour 2007, et le voyage vers Boston est déjà prévu en 2010.

Pour rejoindre notre car et rentrer à l'hôtel, nous



L'Hermione



La corderie et la fontaine



6

En bon landais : Ferdinand à la corde !



La construction de l'Hermione



L'Hermione

allons à la découverte de la ville de Rochefort exemple unique et souvent méconnu d'une architecture urbaine du XVI^e siècle d'après les plans de Monsieur BEGON, dont le nom restera plus célèbre après son travail pour



L'Hermione : le canot

l'acclimatation des fleurs innombrables qui lui doivent leur renommée : les bégonias. Nous traverserons le « jardin des retours » où tant de nouvelles espèces ont été acclimatées avant de se développer en Europe, au retour des goélettes qui rentraient des pays tropicaux et des



L'Hermione : un canon de 12 livres

premières colonies. La serre conservatoire de la ville sera l'ouverture de notre journée du 8 juin.

Ce 8 juin, nous nous retrouvons tout près de notre hôtel, à la serre conservatoire des bégonias. Pendant une grande heure, nous avons découvert ce merveilleux ensemble botanique où des milliers de plantes et bégonias en particulier nous ont été accessibles, pour une

découverte passionnante et variée, grâce au talent de Monsieur Jérôme DUCLOS, spécialiste en bégonias, et qui eut l'extraordinaire capacité de tenir en haleine toute l'assistance sur un sujet qui a priori ne laissait pas prévoir une attention aussi soutenue. Grâce au talent de conférencier, et à la magie de la présentation des plantes et de leurs fleurs, chacun découvrit un univers merveilleux, en dehors du temps et de l'espace. Nous étions tous très heureux d'avoir pu apercevoir un aspect de cette richesse des plantes que bien peu étaient en mesure d'imaginer. Cette visite restera un grand moment de notre voyage.

La suite de la matinée n'allait décevoir personne, après quelques minutes à travers la douce campagne charentaise, variée dans ses lignes horizontales, baignée d'une transparente luminosité où toutes les couleurs se trouvaient ravivées, nous nous sommes trouvés aux portes du château de La Roche Courbon, après avoir traversé une belle forêt de chênes centenaires, malheureusement très abîmée par les terribles coups de vent de 1999.

Nous découvrons ce bel ensemble de pierre blonde : « calcaire de Crazanne », éblouissant sous les rayons d'un soleil bien établi. Après un rapide passage dans le vestibule près de la grille, un jeune guide nous entraîne vers la porte d'entrée du Château. Il n'est pas possible de relater cette visite, tellement elle fut riche, distrayante et agréable. Le guide que je préfère appeler conteur, nous fit revivre l'existence de cette demeure, à travers ses constructeurs, bâtisseurs, rénovateurs, jusqu'aux actuels



Château de la Roche Courbon

propriétaires, toujours actifs et efficaces malgré leur grand âge. Encore une fois la qualité du guide rehausse la visite et nous fait revivre le passé. Chacun s'accorde à trouver là un des grands intérêts de nos voyages.

Après cette belle visite nous sortons dans le jardin pour un autre émerveillement.



Château de la Roche Courbon : les jardins



Château de la Roche Courbon



Réserve aux vivres à Brouage : l'intérieur

Sous nos yeux, un magnifique jardin à la française ; et quelle est notre surprise d'apprendre que tout ce beau jardin se trouvait posé sur des milliers de pieux en chêne, plantés dans la boue des marais. La technique du radier de bois avait été reconstituée pour créer ce fantastique paysage, où tous les éléments du jardin à la française se trouvaient réunis. Les perspectives, les échappées dans les bois, les cascades, les à-côtés en vergers et potagers, bref une merveille encore une fois. Nous étions comblés.

rues de Brouage ont sans doute parfois semblé longues, avant de retrouver la fraîcheur de l'église où nous fut évoqué le destin de CHAMPLAIN découvreur du Canada. Si bien que maintenant les visiteurs les plus assidus et passionnés, sont les citoyens québécois. En visitant ces lieux, on retrouve nos souvenirs d'enfance et toutes nos



Château de la Roche Courbon



Réserve aux vivres à Brouage

L'heure de nous diriger vers le restaurant où nous avons prévu le repas de midi était vite venue, nous avons choisi le restaurant de l'hôtel des « jardins du lac », un superbe endroit au bord d'un petit lac artificiel, lieu d'une ancienne carrière. Tout y fut parfait, accueil, menu, service, comme tous les jours du poisson, et les landais ont donné l'impression de bien s'en accommoder. Ce fut aussi l'occasion de découvrir le « millas », nous en reparlerons dans un article spécial de ce numéro. Nous étions alors en mesure de continuer notre périple vers Brouage.



Une échauguette à Brouage

Ce site au milieu des marais de Saintonge, mérite vraiment le détour. Fondée par le cardinal de RICHELIEU, sur les ordres de LOUIS XIII, cette ville fortifiée avait trouvé sa raison d'être et son développement, grâce aux richesses issues du commerce du sel. Les salines étaient partout et il n'en reste maintenant que quelques-unes, conservées en témoignage du travail des hommes. Seule une visite approfondie permet de se rendre compte de l'importance de cette forteresse. Une pensée particulière et émouvante pour Marie MANCINI, qui y pleure son amour pour le roi LOUIS XIV, alors que celui-ci allait convoler avec l'infante d'Espagne à Saint Jean de Luz.

Une fois encore l'histoire de France nous rattrapait pour nous transmettre l'émotion de ses acteurs. Le soleil ne nous quittait plus, et les petites



Bain de pieds à Saint Trojan

leçons nous reviennent, et chacun est heureux de pouvoir replacer ses souvenirs dans les témoins de pierre qui nous interpellent sur le chemin. La vie des soldats, des marins, des forçats, des sauniers et aussi les extravagances des seigneurs, du clergé, des notables qui utilisaient tous ces hommes pour les besoins de la politique de l'époque et aussi de l'assouvissement bien souvent de leurs satisfactions personnelles, toutes ces pages d'histoire, qui sont déroulées sous nos yeux par des guides toujours passionnants et talentueux, nous font encore davantage apprécier le voyage. Il n'est pas possible de tout raconter dans ce compte-rendu, je cherche simplement à transmettre le plaisir que nous avons apprécié de nous



Marennes : une plate

retrouver autour de ces endroits chargés de souvenirs tellement admirablement évoqués.

Le retour par le « Port des barques » à travers les marais retrouvés, nous amena très vite à Rochefort. Malheureusement, nous n'avons pas pu emprunter ce dernier pont transbordeur sauvé par des fonds européens, et en parfait état de fonctionnement, en effet un accident du travail lié à la vérification des installations en interdisait l'accès. Nous fûmes désolés pour ce travailleur de l'équipement qui fut gravement blessé dans cette affaire à la veille de sa prise de retraite. Notre déconvenue n'avait aucune importance face à la blessure de ce technicien. L'enquête en cours permettra de déterminer les erreurs commises, et sans doute beaucoup de soucis en découleront pour les personnes en cause dans cette affaire, qui a un peu attristé notre groupe, en pensant à la souffrance de cette personne.

Notre hôtel comme la veille nous accueillit avec attention, un repas très agréable nous fut servi, et ce fut l'occasion pour quelques-uns de découvrir quelques

spécialités charentaises. La « jonchée » en particulier accompagnée de son gâteau charentais souleva quelques commentaires très diversifiés. Les intéressés se reconnaîtront et pourront donner les précisions utiles. Je pense particulièrement à Monsieur LAULOM et à Monsieur ROUMAT. Vous pouvez imaginer que les conversations allaient bon train, d'autant que nous étions plusieurs dans le groupe à revendiquer une origine charentaise ou vendéenne, ce qui n'a pas manqué d'allumer quelques amicales polémiques sur les mérites des Landais comparés aux Charentais ou aux Vendéens. Tout ceci contribua une fois de plus à créer une ambiance chaleureuse et amicale, qui est aussi, il faut le dire une des composantes de nos voyages.

Le dernier jour, nous permit de visiter à pied tout le centre de Rochefort, découverte haute en couleur dans un magnifique marché aux poissons, où toutes les espèces de l'Atlantique Nord et Ouest étaient représentées, dans des présentations agréables et colorées ; puis la traversée d'un très beau marché en plein air, où les légumes variés, les fruits, les spécialités locales ou exotiques retinrent l'attention de tous. Finalement, nous arrivons dans la rue Pierre LOTI, au 141, où nous étions attendus.

Cette visite laissera un souvenir impérissable pour nous tous, nous avons eu la chance une fois encore, comme à la Roche Courbon, et comme à chaque instant avec notre guide de l'office du tourisme de Rochefort, de visiter la maison de l'illustre écrivain officier de marine accompagnés par les commentaires exceptionnels d'un jeune homme particulièrement érudit sur la personnalité de Julien VIAUD, et qui sut nous transmettre avec distinction, précision, tendresse, et humour, tous les aspects de ce personnage extraordinaire.

Nous avons été transportés dans le temps et l'espace sur les pas de LOTI, de Polynésie au Maroc, de Chine en Turquie, et dans le temps à travers les siècles au gré de sa fantaisie et de ses fantasmes.

Homme de courage, poète fantasque et marin hors norme, LOTI nous fit faire ce voyage à travers le temps et dans l'espace de deux petites maisons accolées de la



Ile d'Oléron : repas fruits de mer

ville de Rochefort. Ce fut une perle dans nos visites et le retour à la vive lumière charentaise un contraste éblouissant. La magie de LOTI est encore active et mérite sans doute un renouveau d'attention. Nous avons cru percevoir également que cette demeure incroyable allait aussi souffrir pour être préservée, tant de choses ont déjà disparu, qu'il faut s'inquiéter pour l'avenir. Espérons que les personnes responsables de la préservation du patrimoine sauront préserver cet espace d'exotisme et de mystère.

Le temps passe si vite pendant cette escapade, que déjà nous sommes dans notre car vers l'île d'Oléron, nous retrouvons notre paysage auquel nous sommes maintenant habitués, les vastes étendues plates de marais, les salines inutiles, les innombrables oiseaux, les nids de cigognes que nous n'imaginions pas si nombreux, et à l'horizon les grands ponts. Nous n'avions pas réalisé combien cette région était maintenant rythmée par les grands ouvrages : le plus ancien, le pont transbordeur, le pont sur la Seudre, le pont sur l'isthme de Maumusson vers l'île d'Oléron, le pont vers l'île de Ré, et à l'horizon les petites îles : Aix, île Madame, les forts, et le plus médiatique d'entre eux le Fort Boyard qui se découpe sur la ligne grise où le ciel plonge dans l'Atlantique.

Cette infrastructure importante a placé la Charente Maritime parmi les premiers départements de France sur le plan touristique, et explique le succès de son développement.

La route des huîtres dominée par le grand clocher de Marennes miraculeusement préservé pendant les guerres de religion nous permet de suivre avec intérêt l'exposé de notre guide sur la production ostréicole, qui nous permet de nous régaler de ces produits qui ont demandé tant de travail à ces paysans de la mer que sont les producteurs d'huîtres.

L'on a tellement parlé des huîtres, que je fus soulagé de constater qu'elles étaient au menu de l'excellent repas marin qui nous fut servi à Saint Trojan. L'ambiance n'était pas à la mélancolie, et personne n'a semblé pressé de rejoindre le car pour penser au retour. Notre itinéraire nous permit de traverser trop rapidement le sud de cette île à la lumière si vive qu'elle fait étinceler le paysage.



Notre trésorière tient bon la barre : ouf !

L'escapade en Charente Maritime se terminait, nous étions heureux de ces moments si riches passés ensemble où l'amitié et la beauté des choses ne pouvaient que laisser de bons souvenirs.

Texte et photographies : Jean-Luc Mignon.



Fêtes et fiestas !

Se taire n'est pas toujours la solution et il est parfois bon de pousser « un coup de gueule » ! Alors au risque de passer pour un grincheux, caractériel, rétrograde, ... et je suis poli, je voudrais vous inviter à l'aube de cet été dans notre cher Sud-Ouest à réfléchir un peu à l'évolution de nos fêtes locales.

Je me souviens d'un temps, pas si lointain, je ne suis pas si vieux que cela, où il faisait bon aller à la fête en famille. C'était la cavalcade du samedi soir, un tour au manège pour les enfants, la sortie pour le feu d'artifice, le simple plaisir d'être au bord du trottoir à écouter les bandas. Sans être nostalgique de ce temps, force est de reconnaître que tout cela pouvait se faire dans la bonne humeur et en toute sécurité. Il y avait bien quelques faits divers, parfois graves et dont je ne minimise pas l'importance, mais qui sans être exceptionnels étaient malgré tout rares. C'étaient de bonnes fêtes, où chacun trouvait de quoi se détendre et s'amuser. C'était la fête des jeunes et des moins jeunes. Des fêtes familiales au sens large : famille qui s'élargissait aux voisins, au quartier, à la ville toute entière.

Quelques années plus tard, je me dois hélas de constater que tout cela a bien changé !

Le sens de la fête n'est plus le même : il ne s'agit plus d'une pause au milieu de l'année de travail ou de l'été. Il ne s'agit plus de se divertir en famille, avec les amis. J'ai bien plus l'impression qu'il s'agit d'une course effrénée vers de soi-disant plaisirs.

Toute commune se doit désormais d'avoir sa fête, plus belle, plus retentissante que celle de la commune voisine. On n'hésite pas à investir, à dépenser, à user allègrement des fonds communaux sans doute sans trop se préoccuper de savoir s'ils ne seraient pas plus utiles ailleurs... Pour un commerçant la fête est source importante de revenu. Les associations ne doivent pas oublier la « bodega » qui servira à remplir la caisse... J'ai un peu de mal à comprendre ces associations dont le but est fort louable et qui pourtant n'hésitent pas à servir l'alcool à gogo... La fête semble être désormais le moment du tout permis : on peut stationner n'importe où, dormir où l'on veut, boire dans les rues, uriner contre les vitrines, vomir devant votre porte, j'en passe et des meilleures. N'oublions pas que ces fêtes sont l'occasion quasi obligatoire de s'enivrer, une raison de plus ! Tout aussi systématiquement des bagarres éclatent, l'irrespect total de l'autre est désormais la règle commune. Les accidents, les viols (bien plus importants que ne le laissent croire les chiffres officiels) sont naturellement parties intégrantes de la fête. Le matin ce n'est dans les rues que désolation : les confettis jonchent le sol et cela est bien normal, mais il faut y ajouter quantités de verres, de bouteilles, de cannettes de bières, de vomissures et autres excréments... piètre tableau ! L'odeur de la fête est désormais celle de la débauche et des désinfectants, j'avais plutôt le souvenir des odeurs de chichis et de berlingots... N'oublions pas les dégradations de toutes sortes, fleurs arrachées, vitrines cassées, voitures dégradées, ...

Est-ce donc cela la fête ? Je ne peux le croire. Je ne peux admettre que pour le « plaisir » de quelques-uns, on empiète, en toute illégalité, sur la vie des autres ! Je m'inquiète de ces faveurs accordées à une minorité au

détriment de la majorité ! Comment admettre que ces fêtes, même si elles attirent beaucoup de monde en laissent encore beaucoup plus à l'écart et que la discutabile joie des uns soit source de désespoir pour l'autre ?

Il est quand même des choses anormales et qui dépassent l'entendement ! Je me souviens d'un maire, responsable de grandes fêtes, celles « de la Madeleine » pour ne point les citer et qui avait décidé, à l'époque, que bars et cafés seraient fermés à 2 h du matin, que la fête serait close à trois heures, pour que chacun, festayre ou pas, puisse se reposer. Désormais il n'y a plus d'interdit : on peut boire de tout son saoul, c'est même un devoir ! Les communes d'ailleurs facilitent la chose en permettant l'ouverture de nombreuses bodegas et en organisant gracieusement (c'est à dire avec l'argent des braves travailleurs) des coins repos : mieux encore, au réveil, on vous offrira gratuitement café et croissants ! Sous prétexte de sécurité (et il faut surtout éviter les sanctions, quand même, faut pas gâcher la fête !) on en arrive même à fermer les villes, à clore la fête, ineptie totale : la fête est ouverture me semble-t-il. Mieux encore : on fait payer l'entrée en ville... C'est ainsi que j'ai vu de braves jacquets et touristes, qui pour simplement traverser à pied une ville de notre région se sont vu contraints de payer ! (Il me semblait que l'octroi était supprimé depuis 1948...).

Grandeurs et décadences : l'homme est sans nul doute capable de très belles choses, en tout domaine, mais hélas... L'histoire est un éternel recommencement et en 2005 qu'avons-nous à envier à Sodome et Gomorrhe ? Nos fêtes sont de plus en plus des lieux de débauches où l'on ne peut plus guère emmener les enfants. Partout où mon regard se porte, j'ai hélas nature à m'inquiéter. Le lundi matin j'ai du mal à faire cours à quelques individus dont la soirée du dimanche, troisième mi-temps oblige, a été bien arrosée... Les fêtes sont désormais des lieux de beuveries organisées. Notre société serait-elle donc celle où le « plaisir », reste encore à le définir, prime sur tout, où son petit « moi » n'a rien à faire des autres ? Il semblerait quand même que quelques communes et autres responsables publics ont pris conscience du phénomène et commencent à agir positivement, espérons !

L'âge altère sans doute mon raisonnement... mais je crois malgré tout que certaines valeurs sont fondamentales pour nous-mêmes et notre société. Le respect de soi, celui de l'autre, l'écoute, le dialogue me semblent fondamentaux. C'est peut-être à nous, enseignants et amopaliens de relever le défi qui nous est désormais imposé. Quelle société demain si nous continuons ainsi ? Former des as en mathématiques, en lettres ou autre est-il vraiment suffisant ? N'avons-nous pas implicitement mission de former des hommes et des femmes ? Notre mission s'arrête-t-elle aux limites de l'école ou du lycée ?

Mon écoeurement est grand mais mon espoir est immense : l'homme a su, bien souvent, en retournant aux valeurs fondamentales retrouver le bon chemin.

C'est donc dans la sérénité que je vous souhaite à tous de bonnes vacances ! Que chaque jour de cet été soit pour vous une fête, une source de joies en famille. Que cet été soit celui de la décontraction mais aussi celui de la réflexion.

À bientôt et n'oubliez pas de boire : 1,5 litre par jour mais... de l'eau !

Concours AMOPA

C'est au lycée Haroun Tazieff de Saint Paul les Dax qu'a eu lieu le lundi 13 juin dernier la remise des récompenses aux lauréats des concours AMOPA.

Depuis quelques années nous n'avions pas de candidats aux concours nationaux. Le concours spécifique à notre section, basé sur les travaux personnels encadrés pour les classes de première et de terminale, fut aussi un échec. Je puis vous assurer que votre bureau portait cela comme un lourd fardeau. Malgré l'aide de l'inspection académique pour la diffusion de ces concours, nos efforts restaient vains.



Entente cordiale entre la poésie et le technique !

Nous nous sommes cette année axés sur la présentation des sujets : les textes proposés par le bureau national ont été remis en page. Nous avons mis à disposition des établissements des documents qui se voulaient clairs et simples. Une affiche a même été réalisée afin d'attirer le regard des élèves et des professeurs. Nous sommes bien convaincus que les élèves répondent en général présents à ce genre de concours. Les professeurs semblent plus réticents. Nombreuses sont d'ailleurs les raisons de ce manque d'intérêt. Tout d'abord le nombre incroyable de concours proposés aux élèves. Un établissement scolaire reçoit en moyenne 4 propositions de concours par semaine... difficile de répondre à tous, difficile aussi de faire le tri ! Il faut aussi négocier avec le professeur récalcitrant dès qu'on lui parle de concours, de remise des prix... Enfin il y a ceux qui n'ont pas le temps... ceux qui ne trouvent pas de concordance entre leur programme et les sujets des concours... ceux qui ont assez de travail... bref mille excuses, que je me garderai bien de juger, pour ne pas participer avec ses élèves. Je ne puis que regretter.

Force est quand même de reconnaître que lorsque les landais et landaises participent c'est toujours avec succès, que ce soit au plan national ou départemental.

La lecture des textes proposés par les candidats landais cette année me conforte dans l'idée que les jeunes ont des choses à dire et qu'ils les disent bien ! Qu'il s'agisse d'élèves des collèges, des sections littéraires des lycées mais aussi des sections d'enseignement professionnel !

Nous avons donc remis 35 prix ! Madame ALBERT LAPLACE, proviseure du lycée Haroun Tazieff de Saint Paul les Dax a eu la gentillesse



Madame Albert Laplace, proviseure, vient de remettre son prix à une jeune lauréate.

de nous ouvrir les portes de son établissement pour une cérémonie de fort belle tenue. Monsieur MI GNON, notre président, après avoir remercié madame la proviseure pour son excellent accueil et son aide dans la préparation de cette cérémonie, présenta notre association et sa mission envers les jeunes, puis félicita en termes choisis et très paternels l'ensemble des candidats présents. Chaque lauréat reçut ensuite sous des applaudissements nourris un beau diplôme signé par madame l'inspectrice d'académie et un livre offert par notre section. Le lycée de Saint Paul les Dax a eu la délicate attention de photocopier et relier l'ensemble des travaux : un exemplaire fut remis à chaque participant.

Un vin d'honneur, fort bien présenté et offert par l'établissement attendait tous les participants, c'est dans la joie de la réussite et du travail bien fait que se termina cette magnifique cérémonie.

Bernard BROQUA



Monsieur MARTIN, proviseur du lycée Victor Duruy de Mont de Marsan remet son prix à une jeune candidate : les sourires sont au rendez-vous !

Candidat	Etablissement	Concours	Commune	Classe
CANO Raphaël	Ecole	Ecole primaire	Bourriot Bergonce	CM 2
LAMOTHE Bastien	Cap de Gascogne	Collège	Saint Sever	6 e
MEUNIER Florian	Cap de Gascogne	Collège	Saint Sever	3 e
MIZZI Elodie	Cap de Gascogne	Collège	Saint Sever	6 e
PUYVANDRAN Louis	Cap de Gascogne	Collège	Saint Sever	6 e
DUBROCA Axel	Collège Ave du Parc	Collège	Saint Vincent de Tyrosse	6 e
BARTHE Cédric	Haroun Tazieff	Poésie	Saint Paul les Dax	2 VAM
BECAT Sylvie	Haroun Tazieff	Poésie	Saint Paul les Dax	2 VAM
BOUTET Stéphen	Haroun Tazieff	Poésie	Saint Paul les Dax	2 VAM
CAYLA MéliSSa	Haroun Tazieff	Poésie	Saint Paul les Dax	2 VAM
CIANCIARUSO Estelle	Haroun Tazieff	Poésie	Saint Paul les Dax	2 VAM
CICUTTINI Cyrielle	Jean d'Arcet	Poésie	Aire sur Adour	T BEP
DA SILVA Quentin	Haroun Tazieff	Poésie	Saint Paul les Dax	2 M S M A
DESPOUYS Ingrid	Jean d'Arcet	Poésie	Aire sur Adour	T BEP
DUJANY Maxime	Haroun Tazieff	Poésie	Saint Paul les Dax	1 BP Logistique
DUMERCO Elodie	Haroun Tazieff	Poésie	Saint Paul les Dax	2 VAM
HOTS Adélaïde	Haroun Tazieff	Poésie	Saint Paul les Dax	2 VAM
JOUARET Marise	Haroun Tazieff	Poésie	Saint Paul les Dax	2 VAM
KWARTNIK Guillaume	Haroun Tazieff	Poésie	Saint Paul les Dax	?
LA FARGUE Élodie	Jean d'Arcet	Poésie	Aire sur Adour	T BEP
LARTIGUE Stéphanie	Jean d'Arcet	Poésie	Aire sur Adour	T BEP
LAURENT Simon	Haroun Tazieff	Poésie	Saint Paul les Dax	2 M S M A
LE GALLIC Audrey	Haroun Tazieff	Poésie	Saint Paul les Dax	1 STI
MORA Jennifer	Haroun Tazieff	Poésie	Saint Paul les Dax	2 VAM
MORALES Camille	Haroun Tazieff	Poésie	Saint Paul les Dax	2 VAM
MOULIÉ Angélique	Jean d'Arcet	Poésie	Aire sur Adour	T BEP
RIBEIRO William	Haroun Tazieff	Poésie	Saint Paul les Dax	2 M S M A
RUBAT du MERAC Jean Marc	Haroun Tazieff	Poésie	Saint Paul les Dax	2 M S M A
SAINT MARC Lucie	Jean d'Arcet	Poésie	Aire sur Adour	T BEP
SARTON Roxane	Haroun Tazieff	Poésie	Saint Paul les Dax	2 VAM
TEISSEBRE Jérémy	Haroun Tazieff	Poésie	Saint Paul les Dax	2 VAM
WONCZEKI Steven	Haroun Tazieff	Poésie	Saint Paul les Dax	TLC
CRUCHAGUE Audrey	Jean Taris	Composition Française	Peyrehorade	3 PVP
GARRIGUES Gaëlle	Jean Taris	Composition Française	Peyrehorade	3 PVP
ROLLAND Alice	Lycée Victor Duruy	Prix Maupassant de la jeune nouvelle	Mont de Marsan	2 de

Une autre vie

Ton arrivée est inattendue,
 Mais je t'ai tellement voulu.
 Tu combles ma vie
 De bonheur, de joie, de cris.
 Ton sourire si discret,
 Tes yeux si bleus,
 Me donnent l'impression de rêver
 Dans ton univers si merveilleux.
 Tu me regardes, et je me sens vivre avec toi
 Je suis enfin libre.
 Plus tard tu partiras,
 Et je serai seule sans toi.
 Perdue dans ce monde où rien ne va,
 Puisque sans toi je ne suis plus moi.

Ingrid DESPOUYS

J'aimerais

J'aimerais être ton ombre
 pour suivre tes pas.
 J'aimerais être un rayon de soleil
 pour éclairer ton visage.
 J'aimerais être un oiseau
 Pour survoler les frontières qui nous séparent.
 J'aimerais être une goutte de pluie
 Pour caresser ton visage.
 J'aimerai et t'aimerai toujours.

Stéphen BOUTET

Maman,

Depuis que tu es montée là-haut,
 Les anges n'ont jamais été plus beaux,
 Cette fichue maladie
 T'a ôtée la vie,
 Et ce malheur me poursuit
 Car les blessures
 ne sont que tortures.
 Ma vie a basculé
 Lorsque tu t'en es allée.
 J'aimerais te revoir une dernière fois,
 Pour te serrer contre moi.
 Maintenant sans toi,
 Je dois connaître mon destin,
 Suivre mon chemin,
 Et construire mon avenir,
 Pour survivre.

Estelle CIANCIARUSO

Passé, présent (futur ?)

Le plaisir d'être à nouveau... dans tes bras.
 Que la confiance revienne... à grands pas.
 Pouvoir passer d'autres moments... avec toi.
 Face à l'avenir et non encore une fois... face au passé.
 Pardonne-moi.

Élodie DUMERCO

Charte du Don du livre

Le BAL 14 vous présentait le réseau d'associations RÉSI LAND. J'ai pu, depuis, m'entretenir avec monsieur GOUARDES son président. Nous avons évoqué quelques pistes possibles pour un travail en commun, notamment au niveau de la francophonie. J'ai entamé, en forme de test une première action au niveau du lycée Gaston Crampe : collecte de livres scientifiques et techniques au profit de pays de l'Afrique noire. Malgré la période toujours difficile des examens, quelques collègues ont bien voulu répondre à l'appel lancé au nom de l'AMOPA et de Résiland. En quelques semaines j'ai donc vu arriver environ 600 livres, en bon état et qui dès cet été prendront le chemin de l'Afrique. Coup d'essai malgré tout encourageant et que nous pourrions étendre à tous les établissements landais. Il ne faut pas grand-chose : une petite affiche pour informer, judicieusement placée en salle des professeurs, et puis tout simplement un bénévole convaincu de la justesse de l'action. Alors je fais appel à vous tous, n'hésitez pas, je compte sur votre générosité et votre engagement surtout si vous êtes encore en exercice dans un établissement. D'avance un grand merci !

A titre d'information, je vous propose le texte intégral de la charte du don du livre.

Bernard BROQUA

Charte du Don du Livre

Préambule

Le livre est un outil indispensable pour l'éducation, l'information, l'expression créatrice, le progrès social, le plaisir personnel et le dialogue des cultures. Il est à la fois un objet de culture et un objet économique. Le don de livres est un des éléments des politiques de partenariat pour la lecture. Il prend tout son sens quand il est accompagné d'autres actions qui permettent l'échange de savoir-faire et une meilleure connaissance réciproque. Il est très souhaitable que le programme de don commence par une réflexion commune sur les besoins du destinataire, de façon à rechercher ensemble la meilleure adéquation possible entre cette demande et l'offre envisagée. Il faut également veiller à ce que le don n'ait pas d'effet pervers sur le marché du livre - édition et librairie - dans le pays destinataire.

Titre I - Définition du programme

Article 1 : La définition de tout programme de don de livres s'appuiera sur les principes généraux suivants : connaître et associer l'organisme partenaire à toutes les étapes du programme, préférer la qualité à la quantité, approfondir la connaissance des lectorats à servir, encourager le développement d'une culture de l'écrit ; dans le cas de dotation en ouvrages neufs, collaborer autant que possible avec les éditeurs et les libraires des deux pays concernés et contribuer à la production locale d'ouvrages en soutenant la production artisanale d'ouvrages à faible tirage.

14

Article 2 : Tout programme de don de livres veillera à associer, non pas des particuliers mais deux

organismes juridiquement constitués (...) un donateur et un destinataire associés pour réaliser une transaction.

Article 3 : Le don sera effectué en réponse à la demande de l'organisme partenaire en fonction des informations qu'il aura fournies. L'organisme donateur s'efforcera de connaître son partenaire, son environnement et ses besoins en ouvrages. Il prendra contact avec l'organisme destinataire qui fournira au donateur des informations sur le local où les livres seront proposés aux lecteurs, les types d'utilisateurs potentiels, leurs besoins et leurs niveaux d'information en matière de lecture et de loisirs. Sa demande sera définie en relation de complémentarité avec les autres institutions oeuvrant pour le développement de la lecture dans le pays concerné. En cas de besoin, l'organisme destinataire peut recourir aux professionnels de la lecture (bibliothécaires, documentalistes, libraires) pour formuler la demande. Si, comme dans le cas d'une fédération ou d'un regroupement, le destinataire ne gère pas directement l'utilisation des livres, il doit fournir au donateur la liste des établissements utilisateurs (écoles, bibliothèques), leur implantation géographique et la répartition des ouvrages entre ces établissements.

Titre II : Approvisionnement et sélection des ouvrages

Article 4 : Il serait très souhaitable que toute initiative de don comporte une proportion significative de livres neufs. Pour cela, le donateur collaborera avec les éditeurs et les libraires de son pays et du destinataire dans le but de se procurer les livres dans des conditions commerciales mutuellement acceptables (dans le respect des règles de la déontologie professionnelle).

Article 5 : En ce qui concerne les ouvrages d'occasion, si le donateur s'approvisionne auprès de bibliothèques ou autres institutions, il s'efforcera de préciser les types de documents souhaités afin de guider ses interlocuteurs dans la sélection (des titres) et veillera à ce qu'ils soient en très bon état.

Article 6 : Quel que soit le mode d'approvisionnement retenu, le donateur procédera au tri et à la sélection des ouvrages en collaboration avec le destinataire afin d'adapter le mieux possible les choix aux besoins des publics ciblés. Toutefois, le choix final appartiendra au destinataire. Aspect majeur du programme de don, la sélection des ouvrages s'impose par le respect dû au destinataire et par la nécessité de limiter les inconvénients provoqués par des envois inadaptés : encombrement inutile des locaux, coût des transports et des taxes douanières, du stockage et de la manutention des documents.

Article 7 : Dans le cadre de la collaboration avec l'organisme destinataire, le donateur utilisera la méthode qui lui semblera la plus adaptée au contexte. Il communiquera une liste présentée soit par titres disponibles à l'envoi, soit par genres et classes de livres, par matières couvertes pour les livres scolaires, et les livres scientifiques et techniques ou par champs de la connaissance pour ce qui concerne les fonds encyclopédiques. Pour cela et dans le but de permettre le choix des titres par le destinataire, le donateur lui mettra

à disposition l'information bibliographique disponible.

Article 8 : Pour aider le donateur dans la sélection des ouvrages, le destinataire lui communiquera des informations sur l'état du fonds -existant ou à créer-, les manques à combler, les types de livres nécessaires, la quantité souhaitée ainsi que des indications relatives aux autres institutions qui existent dans son environnement et qui offrent des possibilités de prêt et de communication d'ouvrages.

Article 9 : Dans un esprit de véritable coopération culturelle, donateurs et destinataires veilleront à ce que les lots d'ouvrages prennent en compte l'identité culturelle des publics-cibles, leurs besoins d'information générale, scientifique et technique et de loisirs ainsi que la complémentarité entre les établissements et organismes locaux.

Titre III - Transports et réception des ouvrages

Article 10 : Dans le cas où le programme de don serait mis en oeuvre par un organisme re-distributeur, il serait souhaitable de mentionner l'institution qui donne, l'intermédiaire qui collecte et le destinataire final.

Article 11 : Avant l'envoi de livres d'occasion il serait souhaitable que l'organisme donateur s'abstienne de porter sur les ouvrages des mentions telles que «rebut» qui sont dévalorisantes pour le destinataire.

Article 12 : Avant d'expédier les ouvrages, le donateur s'assurera au préalable de l'aptitude du partenaire à réceptionner, traiter et distribuer les ouvrages. Si tel n'est pas le cas, le destinataire veillera, avec ou sans l'aide du donateur, à créer durablement les conditions favorables à la réception et à la distribution des ouvrages.

Article 13 : Donateurs et destinataires accompliront chacun pour sa part les démarches de sensibilisation des autorités nationales afin d'obtenir l'exonération ou la réduction des taxes douanières, l'allègement des formalités à accomplir et d'assurer le contrôle aux douanes afin d'éviter la revente.

Titre IV - Suivi du programme : développement du partenariat culturel

Article 14 : En cas de besoin, donateurs et destinataires collaboreront à la formation des personnes amenées à réceptionner, classer et distribuer les livres reçus mais aussi à assurer l'animation des bibliothèques.

Article 15 : A une échéance qu'ils auront déterminée ensemble, donateurs et destinataires évalueront de conserve l'adaptation des envois aux besoins exprimés et les différents usages qui en auront été faits sur place. Le protocole d'évaluation sera mis en place d'un commun accord en préalable à l'envoi des ouvrages.

Article 16 : De manière générale, il serait très souhaitable de rechercher le partenariat des éditeurs locaux afin

d'acquérir des ouvrages d'auteurs locaux à mettre à la disposition des lecteurs.

Article 17 : Afin de contribuer à augmenter la présence de livres par le soutien à la production locale d'écrits notamment dans les centres ruraux éloignés, donateurs et destinataires pourraient, dans certains cas, collaborer pour doter ces derniers des moyens de production artisanale à faible tirage d'écrits nécessaires à l'information du milieu.

Article 18 : Dans un véritable esprit de partenariat, donateurs et destinataires collaboreront pour faire connaître à leur public respectif, la culture de l'autre par le biais d'animations autour du livre, du conte, de la musique et des arts plastiques.

Conception - Rédaction : Culture et développement

Fondateurs - de la charte du don de livres :

Association des Bibliothécaires Français,
Biblionef,
Bibliothèque Nationale de France,
Culture et développement,
Direction du livre et de la lecture - Ministère de la Culture et de la Communication,
France Edition,
La Joie par les Livres.

Signataires :

Bénin : *Projet d'Appui à la Lecture Publique et à l'Accès Documentaire du Bénin (ALPADB), Direction de la Bibliothèque Nationale du Bénin (DBN / MCC) Sigle : «BÉNI N, ALPADB et DBN/MCC»,*

Burkina Faso : *Ministère de la culture/ Direction du livre et de la promotion littéraire;*

Cameroun : *Centrale de Lecture Publique,*

Centrafrique : *Projet Lecture Publique,*

Côte d'Ivoire : *Ministère de la culture et de la francophonie/ Sous direction du livre et des médias, Projet d'appui au développement culturel,*

République de Guinée : *Projet bibliothèques publiques - Coopération Franco-Guinéenne,*

Haïti : *Ministère de la Culture - Direction Nationale du Projet de Promotion du Livre et de la Lecture,*

Mali : *Opération Lecture Publique,*

Mauritanie : *Département Bibliothèques d'Ecole/SASE/DEF/MEN,*

Niger : *Réseau de Lecture Publique du Niger,*

République Démocratique du Congo : *Projet de Lecture Publique,*

Sénégal : *Ministère de la culture /Direction du livre et de la lecture, Association Bibliothèque Lecture Développement,*

Tchad : *Réseau de lecture publique,*

Togo : *Projet de lecture publique / Division des bibliothèques et de la lecture publique,*

En France :

ADPF - Notre Librairie,
Association pour la Diffusion Internationale Francophone de Livres, Ouvrages et Revues (ADI FLOR),

Banque Rhône-Alpes du livre/ Grenoble ,

Banque régionale du livre/Provence-Alpes Côte d'Azur/

Cobiac,

Centre de Promotion du Livre de Jeunesse - Seine-Saint-Denis,

Chèque Lire,

Comité National de Solidarité Laïque,

Groupement des Retraités Éducateurs sans Frontières,
Haut Conseil de la Francophonie,

Ligue Française de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente.

C.A.T. Mont de Marsan

C.A.T. - ATELIERS DU MARCADÉ

Le centre d'aide par le travail « Ateliers du Marcadé » fut créé en 1972. Il se situe à l'Est de Mont de Marsan, direction Auch, au 2800 route du Houga, à trois kilomètres du centre ville.



L'établissement est géré par l'ADAPEI des Landes (Association départementale d'amis et de parents de personnes handicapées mentales). Il est agréé pour recevoir 109 personnes en équivalent temps plein. Les difficultés pour certains de travailler à temps plein ont nécessité la mise en place de poste à temps partiel. Cet aménagement nous permet d'accueillir actuellement 113 hommes et femmes adultes qui présentent une déficience intellectuelle associée ou non à des troubles du comportement stabilisés. Ils bénéficient d'une reconnaissance travailleur handicapé et d'une orientation professionnelle émises par la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel : COTOREP.

La desserte de l'établissement par une ligne régulière des transports urbains montois (TUM), des conditions de travail aménagées et un accompagnement assuré par une équipe technique et éducative favorisent l'autonomie des personnes pour qu'elles accèdent à une vie sociale et professionnelle.

Tout en étant juridiquement un établissement médico-social, relevant à ce titre de l'ensemble des lois relatives aux institutions sociales et médico-sociales, le C.A.T. est simultanément :

- une structure médico-sociale dispensant les soutiens requis qui conditionnent pour l'intéressé toute activité professionnelle et son insertion socioprofessionnelle.

- une structure économique : il est un établissement support pour la mise au travail, il se rapproche à cet égard d'une entreprise par son mode d'organisation. Les recettes, frais de fonctionnements déduits, permettent d'assurer la rémunération des ouvriers handicapés et les investissements.

Les activités de soutien et les activités professionnelles s'articulent autour du projet individuel de la personne. Ce projet est élaboré suivant le choix de l'ouvrier en tenant compte, à partir d'évaluations, de ses capacités et de ses besoins pour lui permettre de progresser vers l'autonomie, la socialisation et l'insertion.



Dans cet objectif, les rythmes de la journée de travail s'inspirent de ceux en usage dans le milieu ordinaire. La durée de présence est de trente-cinq heures hebdomadaires, toutes activités confondues (professionnelles et soutien), réparties sur cinq journées. Le C.A.T. emploie 23 professionnels dans des fonctions de direction, de gestion, d'encadrement et d'animation. Ces salariés sont répartis dans les différentes entités de l'établissement. L'organisation du travail repose sur la constitution d'équipes de 6 à 12 ouvriers placés sous la responsabilité d'un moniteur d'atelier.

Les activités de soutien : elles peuvent être d'ordre social ou professionnel. Elles sont menées de façon collective ou individuelle en fonction de leur définition et des possibilités.



Ce sont des apprentissages spécifiques pour permettre à l'ouvrier d'acquérir de nouveaux savoir-faire et d'accéder à d'autres postes de travail plus valorisants, mieux adaptés à ses capacités. Ce sont également des apprentissages pour permettre l'acquisition de savoir-être citoyens par la connaissance de ses droits, du respect de ses devoirs, de sa participation active aux réunions d'échange, aux élections des représentants au conseil de la vie sociale, à la réalisation de son projet individuel.

Des activités sont mises en place pour maintenir les acquis de l'ouvrier ou les stimuler. Elles peuvent être d'ordre intellectuel (alphabétisation, reconnaissance de formes de couleurs, numération...) pour maintenir ses acquis scolaires, ou plus manuel (découpage, collage, coloriage...) pour maintenir ses capacités gestuelles.



- La maçonnerie : deux équipes réalisent des clôtures, des trottoirs, des chapes, du dallage, du carrelage pour les particuliers.

- Une équipe de restauration prépare les repas et assure le service du déjeuner pour les salariés sur le site de l'entreprise Maisadour situé à une vingtaine de kilomètres du C.A.T. Cette activité s'inscrit dans une perspective totale d'ouverture sur l'extérieur.

Des accompagnements, des guidages, des suivis médicaux sont instaurés pour permettre à la personne une meilleure adaptation à son environnement.

Des formations sont dispensées par des organismes extérieurs agréés. Des stages sont mis en place à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement.



Les activités professionnelles : le travail rémunéré permet à chacun des ouvriers d'être actif et productif, mais au-delà, il favorise la reconnaissance de leur statut auprès des clients et du public. Il est le support incontournable de notre action pour l'insertion.

Pour répondre de façon maximale aux capacités de chacun, le C.A.T. dispose d'une grande diversité d'activités. Elles sont de type artisanal.

- L'atelier menuiserie est composé de trois équipes. Une activité fabrication et pose de volets, portails, abris de jardins pour les particuliers. Une activité d'usage divers et une activité de vernissage à façon.

- L'atelier de sous-traitance : trois équipes assurent des prestations de service sur mesure au C.A.T. ou dans les entreprises. Ces travaux sont très diversifiés : conditionnement, collage d'étiquettes, montage...

- L'atelier de routage : dans le cadre de son partenariat avec la Poste, le C.A.T. effectue de la mise sous pli manuelle ou mécanique, traite les factures ou courriers de différents clients, affranchit les divers envois avant de les acheminer au centre de tri postal.

- Les espaces verts : trois équipes sont chargées de la création et de l'entretien de parcs et jardins sous forme de contrat annuels ou ponctuels pour les entreprises ou les particuliers.

Le C.A.T. assure des prestations de service pour le ménage, l'entretien des espaces verts, lingerie, cuisine pour l'atelier et le foyer d'hébergement.

Ces activités professionnelles sont encouragées par des mesures d'exonérations fiscales en direction des entreprises et des particuliers qui font appel au C.A.T. En passant des contrats de fournitures, de sous-traitance ou de prestation de service avec le C.A.T., les entreprises, soumises à la Loi n° 87-517 du 10 juillet 1987, peuvent s'exonérer de la contribution annuelle due à l'AGEFIP dans la limite de 50%, pour chacun des bénéficiaires qu'elle aurait dû employer.

L'intervention des ateliers permet de bénéficier d'exonérations fiscales pour les particuliers dans le cadre de la loi de finance.

Nos coordonnées : C.A.T. - ATELIER DU MARCADÉ
BP 613
2800, route du Houga
40006 MONT DE MARSAN CEDEX
Tél. 05 58 75 40 88

La rubrique «vocabulaire» change de nom : normal, car notre belle langue française n'est pas seulement riche en définitions : que serait le vocabulaire sans la grammaire et autres délices ?

Je me souviens, à l'âge de vingt ans, alors que j'étais jeune (svelte et beau ?) étudiant en école d'ingénieur, avoir découvert sur l'étal de brocante, une livre fort intéressant : «Le Grevisse » ! J'ignorais totalement alors les belles finesses de notre langue et la complexité de ses règles. Depuis ce livre ne m'a jamais quitté et c'est toujours par curiosité et avec une certaine délectation que je le consulte. Depuis, toujours aussi friand de découvertes, je me laisse aller au gré des sites sur Internet. Cette immense bibliothèque recèle bien des richesses.

Je viens de découvrir un bréviaire d'orthographe française qui m'a conduit tout droit au « Rapport du Conseil supérieur de la Langue Française » publié au Journal officiel du 6 décembre 1990.

Je vous livre in extenso le chapitre II définissant de nouvelles règles, conscient qu'il suscitera bien des commentaires... Un prochain numéro du BAL vous livrera la suite de ce rapport.

Bernard BROQUA

RÈGLES

1. Trait d'union : on lie par des traits d'union les numéraux formant un nombre complexe, inférieur ou supérieur à cent.

Exemples : elle a **vingt-quatre** ans, cet ouvrage date de l'année **quatre-vingt-neuf**, elle a **cent-deux** ans, cette maison a **deux-cents** ans, il lit les pages **cent-trente-deux** et **deux-cent-soixante-et-onze**, il possède **sept-cent-mille-trois-cent-vingt-et-un francs**.

2. Singulier et pluriel des noms composés comportant un trait d'union : les noms composés d'un verbe et d'un nom suivent la règle des mots simples, et prennent la marque du pluriel seulement quand ils sont au pluriel, cette marque est portée sur le second élément.

Exemples : un **pèse-lettre**, des **pèse-lettres**, un **cure-dent**, des **cure-dents**, un **perce-neige**, des **perce-neiges**, un **garde-meuble**, des **garde-meubles** (sans distinguer s'il s'agit d'homme ou de lieu), un **abat-jour**, des **abat-jours**.

Il en va de même des noms composés d'une préposition et d'un nom.

Exemples : un **après-midi**, des **après-midis**, un **après-ski**, des **après-skis**, un **sans-abri**, des **sans-abris**.

Cependant, quand l'élément nominal prend une majuscule ou quand il est précédé d'un article singulier, il ne prend pas de marque de pluriel.

Exemple : des **prie-Dieu**, des **trompe-l'œil**, des **trompe-la-mort**.

3. Accent grave : conformément aux régularités décrites plus haut :

a) On accentue sur le modèle de **semer** les futurs et conditionnels des verbes du type **céder** : je

cèderai, je **cèderais**, j'**allègerai**, j'**altèrerai**, je **considèrerai**, etc.

b) Dans les inversions interrogatives, la première personne du singulier en e suivie du pronom sujet **je** porte un accent grave : **aimè-je**, **puissè-je**, etc.

4. Accent circonflexe : si l'accent circonflexe placé sur les lettres **a**, **o** et **e** peut indiquer utilement des distinctions de timbre (**mâtin** et **matin** ; **côte** et **cote** ; **vôte** et **votre** ; etc.), placé sur **i** et **u** il est d'une utilité nettement plus restreinte (**voûte** et **doute** par exemple ne se distinguent dans la prononciation que par la première consonne). Dans quelques terminaisons verbales (passé simple, etc.), il indique des distinctions morphologiques nécessaires. Sur les autres mots, il ne donne généralement aucune indication, excepté pour de rares distinctions de formes homographes.

En conséquence, on conserve l'accent circonflexe sur **a**, **e**, et **o**, mais sur **i** et sur **u** il n'est plus obligatoire, excepté dans les cas suivants :

a) Dans la conjugaison, où il marque une terminaison :

- Au passé simple (première et deuxième personnes du pluriel) : nous **suivîmes**, nous **voulûmes**, comme nous **aimâmes** ; vous **suivîtes**, vous **voulûtes**, comme vous **aimâtes**.

- À l'imparfait du subjonctif (troisième personne du singulier) : qu'il **suivît**, qu'il **voulût**, comme qu'il **aimât**.

- Au plus-que-parfait du subjonctif, aussi nommé parfois improprement conditionnel passé deuxième forme (troisième personne du singulier) : qu'il **eût suivi**, il **eût voulu**, comme qu'il **eût aimé**.

Exemples : nous **voulûmes** qu'il **prît** la parole ; il **eût préféré** qu'on le **prévînt**.

b) Dans les mots où il apporte une distinction de sens utile : **dû**, **jeûne**, les adjectifs **mûr** et **sûr**, et le verbe **croître** (étant donné que sa conjugaison est en partie homographe de celle du verbe **croire**). L'exception ne concerne pas les dérivés et les composés de ces mots (*exemple* : **sûr**, mais **sureté** ; **croître**, mais **accroître**). Comme c'était déjà le cas pour **dû**, les adjectifs **mûr** et **sûr** ne prennent un accent circonflexe qu'au masculin singulier.

Les personnes qui ont déjà la maîtrise de l'orthographe ancienne pourront, naturellement, ne pas suivre cette nouvelle norme.

Remarques :

- cette mesure entraîne la rectification de certaines anomalies étymologiques, en établissant des régularités. On écrit désormais **mu** (comme déjà **su**, **tu**, **vu**, **lu**), **plait** (comme déjà **tait**, **fait**), **pique**, **surpique** (comme déjà **morsure**) **traîne**, **traître**, et leurs dérivés (comme déjà **gaine**, **haine**, **faine**), et **ambigument**, **assidument**, **congrument**, **continument**, **crument**, **dument**, **goulument**, **incongrument**, **indument**, **nument** (comme déjà **absolument**, **éperdument**, **ingénument**, **résolument**) ;

- sur ce point comme sur les autres, aucune modification n'est apportée aux noms propres. On garde le circonflexe aussi dans les adjectifs issus de ces noms (*exemples* : **Nîmes**, **nîmois**.)

5. Verbes en -eler et -eter : l'emploi du e accent grave pour noter le son « e ouvert » dans les verbes en **-eler** et en **-eter** est étendu à tous les verbes de ce type. On conjugue donc, sur le modèle de **peler** et **d'acheter** :

elle **ruissèle**, elle **ruissèlera**, j'**époussète**, j'**étiqùète**, il **époussètera**, il **étiqùètera**.

On ne fait exception que pour **appeler** (et **rappeler**) et **jeter** (et les verbes de sa famille), dont les formes sont les mieux stabilisées dans l'usage.

Les noms en **-ement** dérivés de ces verbes suivront la même orthographe : **amoncèlement**, **bossèlement**, **chancèlement**, **cisèlement**, **cliquètement**, **craquèlement**, **craquètement**, **cuvèlement**, **dénivèlement**, **ensorcèlement**, **étincèlement**, **grommèlement**, **martèlement**, **morcèlement**, **musèlement**, **nivèlement**, **ruissèlement**, **volètement**.

6. Participe passé : le participe passé de **laisser** suivi d'un infinitif est rendu invariable : il joue en effet devant l'infinitif un rôle d'auxiliaire analogue à celui de **faire**, qui est toujours invariable dans ce cas (avec l'auxiliaire **avoir** comme en emploi pronominal).

Le participe passé de **laisser** suivi d'un infinitif est donc invariable dans tous les cas, même quand il est employé avec l'auxiliaire **avoir** et même quand l'objet est placé avant le verbe.

Exemples : elle **s'est laissé mourir** (comme déjà elle **s'est fait maigrir**) ; elle **s'est laissé séduire** (comme déjà elle **s'est fait féliciter**) ; je **les ai laissé partir** (comme déjà je **les ai fait partir**) ; la maison qu'elle a

laissé saccager (comme déjà la maison qu'elle a **fait repeindre**).

7. Singulier et pluriel des mots empruntés : les noms ou adjectifs d'origine étrangère ont un singulier et un pluriel réguliers : un **zakouski**, des **zakouskis** ; un **ravioli**, des **raviolis** ; un **graffiti**, des **graffitis** ; un **lazzi**, des **lazzis** ; un **confetti**, des **confettis** ; un **scénario**, des **scénarios** ; un **jazzman**, des **jazzmans**, etc. On choisit comme forme du singulier la forme la plus fréquente, même s'il s'agit d'un pluriel dans l'autre langue.

Ces mots forment régulièrement leur pluriel avec un **s** non prononcé (*exemples* : des **matches**, des **lands**, des **lieds**, des **solos**, des **apparatchiks**). Il en est de même pour les noms d'origine latine (*exemples* : des **maximums**, des **médias**). Cette proposition ne s'applique pas aux mots ayant conservé valeur de citation (*exemple* : des **mea culpa**).

Cependant, comme il est normal en français, les mots terminés par **s**, **x** et **z** restent invariables (*exemples* : un **boss**, des **boss** ; un **kibboutz**, des **kibboutz** ; un **box**, des **box**).

Remarque : le pluriel de mots composés étrangers se trouve simplifié par la soudure (*exemples* : des **covergirls**, des **bluejeans**, des **ossobucos**, des **weekends**, des **hotdogs**).

Résumé

Ancienne orthographe	Nouvelle orthographe
Vingt-trois, cent trois.	Vingt-trois, cent-trois.
Un cure-dents. Des cure-ongle. Un cache-flamme(s). Des cache-flamme(s).	Un cure-dent. Des cure-ongles. Un cache-flamme. Des cache-flammes.
Je céderai. J'allégerais.	Je cèderai. J'allègerais.
Puissé-je. Aimé-je.	Puissè-je. Aimè-je.
Il plaît, il se tait. La route, la voûte.	Il plait, il se tait. La route, la voute.
Il ruisselle.	Il ruissèle.
Elle s'est laissée aller. Elle s'est laissé appeler.	Elle s'est laissé aller. Elle s'est laissé appeler.
Des jazzmen. Des lieder.	Des jazzmans. Des lieds.

Nota : j'ai, comme il se doit à la fin de la frappe de tout article, utilisé le correcteur orthographique de mon logiciel de mise en page pour vérifier ce texte. Enfer et damnation il y a une faute quasiment à chaque mot... !!! Que faire donc, ignorer ce texte de 1990 et rester conforme à l'orthographe que m'ont apprise mes chers maîtres et avec laquelle mon logiciel est d'accord ou bien me conformer aux nouvelles règles ?

Désormais si vous trouvez des fautes dans votre BAL, j'ai maintenant moyen de me défendre : il s'agira tout simplement de la nouvelle orthographe !

« Le Larousse 2005 » quant à lui, fait la part des choses : il indique bien la nouvelle forme d'écriture pour « des jazzmans , des lieds », mais continue à préconiser « voûte » ! Pas de modification pour la conjugaison du verbe céder...

Tiens j'ai une crise de migraine qui monte... je me demande bien pourquoi !

Franchement, les mathématiques, c'est quand même plus simple !

Capucin

Lors d'un bon repas au restaurant avec mon cher beau-frère Jean-Pierre BRÉTHES, membre du conseil d'administration de notre section AMOPA, nous avons découvert sur la cheminée de la salle à manger un étrange instrument : un tournebroche mécanique datant du début du siècle dernier. Le système mécanique siégeait sur le manteau de la cheminée, la transmission du mouvement se faisait par chaîne au tournebroche proprement dit. Le contrepoids était constitué par un bon gros galet de l'Adour. Nous avons apprécié ce bel ensemble mécanique parfaitement conservé. Un ensemble très écologique et très économique puisque aucune alimentation électrique n'est nécessaire pour son fonctionnement.

Vous connaissez ma curiosité... alors une petite recherche sur Internet m'a permis de retrouver le nom oublié de ces tournebroches. Un nom de marque commerciale devenu nom commun : un capucin. Il en existait de très beaux qui font aujourd'hui le bonheur mutuel des brocanteurs et des chineurs.



Tournebroche "le Capucin",
modèle de foyer.

Je vous propose, pour le côté culturel de cet article, un poème de Jean RI EUX, le prince des chansonniers :

*Avant de le faire rôtir
(Le vendredi pour le dimanche)
Deux jours pleins le laissant rassir
de genièvre on piqua son manche.*

*Maintenant devant un feu clair
dont les clartés rouges l'approchent
le manche en bas, le manche en l'air
il tourne, tourne au tournebroche,*

*De la coiffe d'un capucin
qui ne confessa point de femmes
Et que l'on bourra de lard fin,
pleut sur lui des larmes de flamme.*

*Du solennel officiant,
si tu veux surprendre le rite
gourmet mon ami, c'est l'instant !
Approche de la lèche-frite.*

*Vois-le gravement écraser
dans le jus l'odorant genièvre,
et le gigot en arroser,
d'une main qui tremble de fièvre.*

*Garde l'effluve de l'arôme ;
la chair saignante du gigot
Mais, pour qu'il l'apprécie,
il faut le servir pendant qu'il embaume.*

Le capucin en question n'est pas le tournebroche mais un entonnoir fixé au bout d'un long manche, que l'on chauffe dans les braises. On garnit ensuite l'entonnoir rougi au feu de gras qui fond en crépitant, on arrose alors le rôti avec ce gras fondu.

Ma curiosité à moitié satisfaite, j'ai continué mes recherches sur Internet ... j'ai alors découvert bien d'autres significations pour capucin !



Capucin hollandais

C'est bien sûr un moine, personne n'ignore cela. Mais c'est aussi un pigeon, que



l'on peut cuisiner avec de la barbe de capucin (chicon). Vous utiliserez peut-être un capucin pour le découper : très répandu dès le XVI^e siècle, d'origine probablement romaine, le capucin fut fabriqué à Foix à partir de 1772. Ces couteaux sont aujourd'hui plus connus sous l'appellation « l'Ariégeois ».

Les gourmands pourront ensuite se régaler d'un bon capucin (gâteau au chocolat). Mais si votre appétit est grand, vous aurez à l'apéritif dégusté quelques capucins grillés : espèce de sauterelle algérienne. (C'est aussi le nom d'un cerf-volant utilisé par les jeunes enfants du nord de l'Afrique). Mais attention, ne salissez pas vos pattes de capucin c'est-à-dire vos poignets de chemise à deux boutons !

Le capucin est également un petit singe que l'on parvient à dresser et qui est un compagnon idéal et serviable pour les personnes handicapées.

Je ne vous souhaite pas d'avoir un capucin, malformation de l'oreille (pavillon) se caractérisant par un repli ressemblant à celui de la capuche des moines capucins (religieux appartenant à la branche de l'ordre des Franciscains).

Vous pourrez toutefois faire votre correspondance sur un bureau capucin : bureau à cylindre, à dessus brisé ou à dos d'âne, dit capucin de dame. Peut-être que ce bureau sera incrusté de calcaire capucin : autrement dit de malachite, nom enjôleur et savant, du carbonate de cuivre d'un beau vert. (Pierre semi précieuse qui orne quelques bagues de dames).

Erratum !

Le Président s'est trompé !

Grâce à la clairvoyance, à la vigilance, et aux connaissances nautiques d'un lecteur du BAL 14, une grave erreur, du président, rédacteur de l'article relatant le Vendée-Globe 2004-2005, va pouvoir être corrigée.

En effet suite à un classement de photographies erroné, le président vous a présenté une photo d'un bateau à deux mâts, qu'il a indiqué comme étant celui de Karen LEI BOVICI. En fait il s'agissait bel et bien du magnifique bateau de Bernard MOI TESSIER, le JOSHUA, qui faisait partie des anciens bateaux qui ont accompagné les concurrents au départ dans la rade des Sables d'Olonne.

Nous avons pu retrouver une photo du bateau de Karen LEI BOVICI après son retour, que nous vous proposons aujourd'hui.

Le président s'était trompé, grâce à la vigilance d'un lecteur, l'erreur qui avait été remarquée par le comité de rédaction est aujourd'hui réparée, avec les excuses du président, qui essaiera désormais de mieux ranger ses photographies.

Nos lecteurs sont vigilants : nous les remercions.
Jean-Luc MIGNON



Le grand capucin (Prostephanus truncatus) est une sorte de charançon du maïs. Bien plus mignon est le capucin nonnette : petit granivore le plus répandu et le plus commun de toute l'Afrique des savanes.



C'est le temps des vacances et si vous séjournez sur les cotes corses, vous aurez quelques chances d'apercevoir une raie capucin, si vous êtes un peu marin, sans nul doute ferez-vous quelques noeuds de capucin ! Mais le temps des vacances sera peut-être celui de la botanique et vous irez cueillir quelques bourses de capucin dites aussi la bourse à pasteur (bursa-pastoris, en latin) : elle doit son nom à la forme de ses fruits qui ressemblent à d'anciennes sacoches de bergers (pastoureux) ou à un petit coeur.



Seules les parties aériennes de la plante sont utilisées comme hémostatique. Elles ont également des vertus astringente, tonique, diurétique et emménagogue. Mais attention elles sont toxiques à haute dose.

Enfin n'oublions pas nos amis chasseurs qui désignent familièrement le lièvre par le terme de capucin. En effet ses longues oreilles, lorsqu'elles sont couchées en arrière de la tête forment un capuchon.

Voilà donc un mot aux significations bien diverses ! Il ne faut point ignorer les monts, pics, du Massif central ou des Alpes qui portent ce nom. J'ai même trouvé un dolmen ainsi baptisé. Je suis certain de ne pas avoir fait le tour complet de ces significations : la parole est à vous si vous voulez enrichir cet article.

On retrouve dans bien des fables, poèmes et dans la littérature en général le capucin, souvent pour désigner le lièvre.

Bernard Broqua



Grand capucin, 3838 m, massif du Mont Blanc

Recette



Miliasse ou Millas

Le Larousse gastronomique dit ceci : « désigne sous ce nom, en pays Languedocien, une sorte de bouillie que l'on prépare avec de la farine de maïs ou avec un mélange de farines de maïs et de froment ».

« On prépare dans diverses régions de France, dans le Sud-est et le Sud-ouest, des bouillies qui ont de grandes analogies avec le millas et qui suivant les pays, portent des noms différents :

- cruchades en Guyenne et Gascogne,
- broye, gaudines ou yerbilhou en Béarn,
- las pous ou rimotes en Périgord,
- gaudes en Franche-Comté.

La polenta de Corse et de Provence est une préparation de même nature que le millas ».

Le millas du Languedoc se mangeait en guise de pain pour accompagner les viandes en sauce. Le millas, bien refroidi était découpé en morceaux carrés ou rectangulaires et dorés à la graisse dans une poêle.

Avec ce même millas on prépare en Languedoc divers plats d'entremets.

La recette de millas que je vous donne ici est une recette que j'appelle « charentaise » car c'est une recette pratiquée par mes cousines de Charente Maritime !

- 1 litre de lait,
- 250 g de farine de maïs (ou semoule très fine),
- 4 cuillerées à soupe de farine de blé,
- 200 g de sucre semoule (vous pouvez réduire la quantité de sucre semoule selon votre goût),
- 125 g de beurre,
- 1 pincée de sel.

- Faire bouillir 1/2 l de lait avec le sucre, le sel et le beurre
- Avec l'autre 1/2 l délayer les 2 farines mélangées. Verser dans le lait bouillant sans cesser de remuer.

Cuisson 5 à 6 minutes

(On peut aussi verser en pluie les 2 farines mélangées dans le litre de lait bouillant) - gare aux grumeaux !

Verser la bouillie ainsi cuite dans un plat beurré allant au four. Cuire à thermostat 7 pendant 30 à 40 mn .

- Servir chaud, tiède ou froid.

Variantes

On peut :

- ajouter au lait un zeste de citron,
- du pinaut des Charentes, (NDLR : avec modération!),
- saupoudrer le millas de sucre et faire caraméliser (excellent),
- diminuer la quantité de beurre (30 g) et incorporer des jaunes d'œufs (6 à 8) et les blancs battus en neige avant d'enfourner... et maintenant régalez vous !

Annie Mignon

Vox populi, vox Dei !

Me voici donc contraint d'avouer publiquement mes fautes, les adhérents de notre section ayant parlé !

Vous avez tous reçu l'annuaire de notre section. Votre secrétaire n'étant pas parfait, ce petit ouvrage contient quelques erreurs qu'il convient de réparer. Merci à ceux qui m'ont gentiment signalé mes erreurs. Promis, je ferai mieux au prochain numéro. Je me console en pensant au dictionnaire des palmes académiques, édité par un professionnel, vendu un peu cher et qui contient hélas bien plus d'erreurs que la production locale...

Ainsi donc je vous invite à corriger votre exemplaire :

Monsieur ALBERTI : il convient de vous rendre ce qui vous appartient, à savoir la médaille militaire et la médaille de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite. Mon fichier des membres est bien à jour mais hélas, la manipulation dudit fichier en vue de l'impression a supprimé par-ci par-là quelques lignes. Je vous promets d'être plus vigilant la prochaine fois.

Monsieur LAFFORE : cher ami je suis désolé. Comment ai-je pu omettre votre nom dans l'annuaire ? Certes votre exil vers Oloron Sainte Marie n'est certainement pas étranger à la chose, mais je reconnais toutefois ma culpabilité ! Ainsi donc, il convient de vous réserver la place méritée dans notre annuaire.

64081 M. LAFFORE Louis
Officier des Palmes Académiques
1 rue Saint Exupéry
64400 Oloron Sainte Marie

Monsieur FOURNIER : j'ai omis de signaler votre nomination au grade de chevalier dans l'Ordre National du Mérite. Je vous prie de bien vouloir m'en excuser.

La réalisation de l'annuaire est un travail vous vous en doutez délicat et fait en pleine année scolaire. Chacun comprendra que des erreurs sont possibles et tout à fait involontaires. Si vous constatez d'autres dérives, je vous remercie de bien vouloir me les signaler, rectification sera faite pour chacune d'entre-elles.

Bernard BROQUA

Articles

Quelques membres de notre section ont la gentillesse de proposer aux membres du bureau un article possible pour le BAL.

Tout d'abord un grand merci à ces membres qui osent proposer et qui ont le souci de la vie de la section. Je ne peux qu'encourager le plus grand nombre d'entre vous à suivre l'exemple.

Afin que tout se passe au mieux, je me dois de vous imposer quelques règles concernant la rédaction et la présentation de ces articles.

Tous les sujets sont possibles, à la seule condition qu'ils ne soient pas agressifs et qu'ils respectent les uns et les autres : point de place dans le BAL pour le sectarisme, le militantisme acharné, l'irrespect de l'autre en général pour quelque raison que ce soit. Je dois avouer qu'il était quasi inutile de préciser cela dans notre section.

La présentation en vue de la mise en page et de la publication par contre mérite le respect de quelques règles :

- pas question de recopier un article, quelques pages d'un livre, etc... les droits d'auteur existent et il faut les respecter. Un article doit être une production personnelle. Il en est de même pour les photographies. Un résumé d'article existant doit respecter les mêmes règles,

Bonne humeur !

Bonne humeur du côté de Labrit lors du retour de la séance au Grand Théâtre au printemps dernier ! Bonne humeur et bonne table ! Fidèles à la tradition, monsieur et madame LAULOM ont semble-t-il confirmé la qualité de leur accueil : les sourires sont présents et ma foi la

l'autorisation de l'auteur est nécessaire et doit être signalée lors de la parution.

- un article ne peut excéder 4 pages, sauf dans de très rares cas : au-delà, il devient fastidieux et limite la diversité nécessaire à notre BAL pour satisfaire tout le monde.

- si possible, mais je sais bien que chacun ne peut le faire : adressez-nous des articles sur fichier informatique, cela simplifie énormément mon travail. Vous avez aussi la possibilité de nous adresser votre texte sur papier, mais tapé à l'ordinateur ou à la machine à écrire. Les photos doivent être bien contrastées, si possible en couleur. Dans le cas d'une présentation par fichier informatique, une résolution d'au moins 200 pixels est nécessaire pour une bonne qualité d'impression.

Voilà quelques conseils simples qui nous permettront de publier vos textes dans les meilleures conditions possibles.

Et surtout n'hésitez pas : un conseil ne coûte rien ! Ce sera avec plaisir que nous échangerons sur une proposition d'article.

A vos plumes donc, bon courage et d'avance merci à tous les journalistes potentiels !

Bernard BROQUA

table semble fort bien garnie... et pendant ce temps votre pauvre secrétaire corrigeait des copies... c'est dur, très dur ! Un grand merci à nos amis de la Haute Lande pour ce moment de convivialité au soir d'une bonne journée. Un grand merci également à Madame LASSERRE COSTES de Saint Paul les Dax pour ce merveilleux cliché.

Bernard BROQUA



Départs

La fin de l'année scolaire rime pour les fonctionnaires de l'Éducation nationale avec mutation, promotion, nomination... en général que des bonnes choses, mais aussi hélas avec séparation quand il s'agit de quelqu'un que l'on apprécie particulièrement.

Madame Nicole LACOMBE, proviseure de la cité scolaire Gaston Crampe, nous quitte pour rejoindre le Gabon ! Trois années dans la cité aturine nous ont permis d'apprécier certes le chef d'établissement mais aussi l'amie sincère, membre de notre section AMOPA elle nous a accordé son aide maintes fois. Je n'oublie pas les facilités accordées pour réaliser de nombreux tirages à la reprographie, mise à disposition de salles pour diverses réunions dont la dernière réunion régionale. Amie de l'AFDET 64-40, elle en était la vice-présidente, car elle avait le souci de promouvoir l'enseignement technique.

Je ne veux pas et ce n'est pas mon rôle, juger le chef d'établissement, je peux toutefois vous dire combien j'ai pu apprécier sa sensibilité, son souci de l'autre. Attentive aux problèmes de tous, elle a su nous reconforter, mettre une lumière dans nos yeux lors de moments difficiles.

Le Gabon, Libreville, le lycée français Blaise Pascal seront désormais votre cadre de vie. Il restera je crois un peu de vous du côté des Landes, quelques souvenirs, quelques amis, et surtout l'espoir de retrouvailles amicales.

Malgré tout, nous quitter ainsi est quasi

IMPARDONNABLE ! Mais nous serions certainement enclins à la clémence si d'ici quelque temps nous recevions pour le BAL un article concernant le Gabon, avec quelques photos...

Bon séjour madame la proviseure, nos pensées vous accompagnent, puissent-elles vous soutenir dans votre travail.

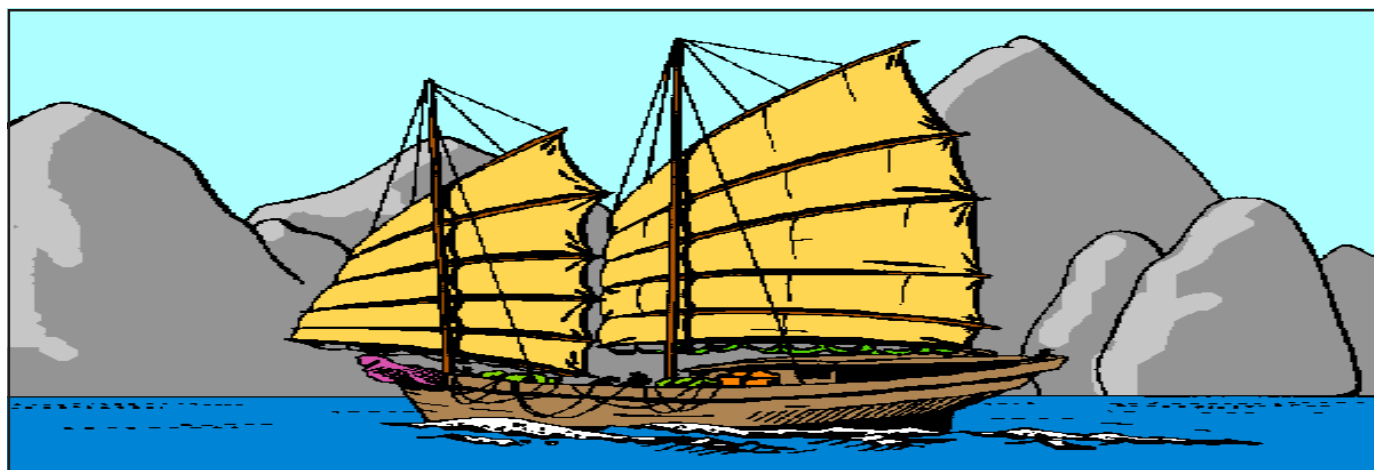
Il est une autre personne, également membre de notre section, qui elle aussi a su nous aider : il s'agit de madame Danielle HAZÉRA, gestionnaire de la cité scolaire Gaston Crampe. Après 5 années de travail dans la cité aturine elle va rejoindre le lycée Gustave Eiffel de Bordeaux. Nous nous réjouissons de cette mutation qui correspond à ses souhaits, mais il est toujours désagréable de perdre une personne fort charmante et dynamique. Je ne sais si les rives de la Garonne peuvent rivaliser avec celles de l'Ogooué, mais nous vous souhaitons malgré tout un agréable séjour dans la métropole girondine.

Deux femmes quittent donc notre cher établissement : sa direction va sans nul doute y perdre côté charme !

Il doit y avoir dans les Landes d'autres mutations, mais je ne peux tout savoir. Chaque membre de notre section a la possibilité, pour ne pas dire le devoir, de m'informer afin que le BAL puisse se faire l'écho des divers mouvements.

Bernard BROQUA

Le BAL 15 a le plaisir de vous souhaiter à tous de bonnes VACANCES !



AMOPA des LANDES.

Directeur de la Publication : Mignon Jean-Luc, président,

Rédaction-Réalisation PAO : Broqua Bernard, secrétaire.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.